

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **19 JUIN 2025**

Délibération n° 2025-06-02

Objet de la Délibération :

**Demande de subvention au
Département pour l'organisation
du festival Créart'Gentière**

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,
Maire de L'Argentière-La Bessée**

15 membres en exercice dont :

5 absents et représentés : Sandra BONNET qui donne procuration à Carine QUILICI, Christine LAZARINI qui donne procuration à Serge THIVOLLE, Sandrine REYMOND qui donne procuration à Dominique BARNÉOUD, Éric RIPPET qui donne procuration à Alice PRUD'HOMME, Carole ROBERT qui donne procuration à Marie-Noëlle DISDIER

1 absent non représenté : Florent LONGIS

9 présents : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, Serge THIVOLLE, Carine QUILICI, François ROTH, Marie-Noëlle DISDIER, Alice PRUD'HOMME, Maxime RANCON, Rémi ROUX

Soit 14 votants

**Date de convocation :
12 JUIN 2025**

Secrétaire de séance : Alice PRUD'HOMME

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le contenu des actions prévues dans le cadre de la 3^{ème} édition du festival « Créart'gentière » qui aura lieu le samedi 02 août 2025.

Les festivités envisagées sont principalement les suivantes :

- Expositions et démonstrations de modèles réduits,
- Mise en valeur des savoirs-faires locaux autour du modélisme, de l'impression 3D, de l'art et des loisirs créatifs,
- Animations en lien avec les thèmes mentionnés ci-dessus.

Le montant total de l'opération est estimé à 2 000 euros répartis de la manière suivante :

Communication	500,00 €
Animations	1 000,00 €
Fournitures et location de matériel	500,00 €
TOTAL	2 000,00 €

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès du Département des Hautes-Alpes pour un montant de 1 000 € sur la base du plan de financement suivant :

Conseil Départemental des Hautes-Alpes	1 000,00 €
Autofinancement	1 000,00 €
TOTAL	2 000,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité (14 voix pour) :

- Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire,
- Approuvent le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- Sollicitent le Département des Hautes-Alpes pour obtenir une subvention de 1 000,00 euros dans le cadre de l'opération citée en objet,
- Donnent pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document et acte relatifs à ce projet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE, LE 19 JUIN 2025

Le Maire,
Alain SANCHEZ